Gymnastique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ment helvétique ne peut que se développer encore. Déjà, il reçoit un renfort inappréciable dans la création de cours complémentaires d'économie domestique qui surgissent partout, grâce aux sacrifices des communes et surtout des Etats largement secondés par le pouvoir central.

Olivier de Serres a pu dire il y a quelques siècles : « La femme fait ou défait la maison. » Nous n'appliquerons à nos jeunes filles que la première moitié de l'aphorisme du contemporain d'Henri IV. En songeant à ce qui, dans chaque canton, dans chaque commune, dans le plus petit hameau a été organisé pour leur préparation à la vie, on entrevoit avec confiance l'avenir, on nourrit l'invincible espérance que les femmes suisses garderont fidèlement les qualités des sages et pieuses aïeules, pour le bonheur de leurs foyers et l'honneur de notre cher et beau pays.

Fribourg, le 11 septembre 1913.

LUCIE GREMAUD, *Inspectrice scolaire.*

Gymnastique scolaire

Maints lecteurs du *Bulletin pédagogique*, membres du corps enseignant ou de commissions scolaires, se rappellent sans doute encore les considérations publiées, ici même, il y a quelques années, sur l'importance de cette question.

Nous avions indiqué, entre autres, d'après le traité de Demeny sur les bases scientifiques de l'éducation physique, les effets principaux de l'exercice et l'ensemble des qualités à obtenir par l'enseignement rationnel de la gymnastique scolaire : 1° Santé ; — 2° beauté ; — 3° adresse ; — 4° virilité.

L'interruption de notre travail a été motivée par le fait qu'il fallait faire œuvre nouvelle ; modifier bien des idées préconçues ; avoir le courage d'aborder de front un système ancien et la routine. — Avons-nous réussi dans notre tâche ? — Nous répondons à cette question en publiant, au cours de ce travail, des extraits du rapport général concernant l'inspection de l'enseignement de la gymnastique dans nos écoles et les résultats constatés.

De plus, cette interruption nous a également permis de nous documenter et de grouper à ce sujet quelques opinions intéressantes à connaître. Et cet exposé, dans lequel fourmillent quantité d'aperçus nouveaux, constitue un

excellent plaidoyer pour la cause de la gymnastique scolaire.

En effet, nul n'ignore que, depuis quelques années, on se préoccupe avec juste raison de l'éducation physique de la jeunesse, les publications spéciales, les congrès ont étudié la question sous toutes ses faces. Les systèmes se disputent la direction de l'éducation physique et font valoir leur supériorité en dissimulant tout naturellement leur imperfection. Cette lutte s'aigrit et dégénère parfois en discussions personnelles où l'intérêt a plus de part que le désir d'être utile à la jeunesse. Car les meilleures idées et les meilleurs vouloirs ne sauraient suffire s'ils ne sont guidés par la science. Nous n'entreprendrons pas d'en faire ici la critique comparative. Bornons-nous à constater que, sauf certains points techniques, l'accord est fait entre les diverses écoles sur la gymnastique scolaire en général.

Le Dr Tissié écrit : « L'éducation physique, telle que nous pouvons la concevoir, comprend trois grandes divisions, c'est-à-dire qu'elle peut se faire de trois façons concurrentes et en quelque sorte par trois séries parallèles, qui sont : 1° La gymnastique ; 2° les jeux et exercices athlétiques ; 3° les travaux manuels. Il y faudrait ajouter, bien entendu, l'exercice militaire, que nous laissons de côté comme s'adressant à l'adulte et n'appartenant plus à la période d'éducation proprement dite. »

Mosso, Lagrange, Demery, Dœx, de Genst, Knudsen, Bastin, Housiaux, Fosséprez et, en général, tous les physiologistes qui se sont occupés des questions d'éducation physique, sont unanimes à démontrer et à déclarer que la gymnastique scolaire ou éducation physique rationnelle, basée sur la méthode de Ling, a pour but :

1° « D'assurer le bon fonctionnement de tous les organes (cœur, poumons, intestins, muscles en général) ; d'augmenter la résistance aux maladies et de donner ainsi une santé robuste à tous les élèves (but hygiénique).

2° « De développer intégralement et régulièrement les muscles et l'ossature en combattant les vices résultant d'une immobilité prolongée ou des attitudes vicieuses pendant les classes (but esthétique).

3° « De produire une heureuse diversion aux études, fortifier tout le système nerveux et principalement le cerveau, afin de lui permettre d'augmenter, en même temps, l'énergie de la volonté en donnant la confiance en soi-même et en procurant à l'acte volontaire lui-même les qualités de décision, de promptitude et de persévérance qui doivent le caractériser (but moral et pédagogique).

4° « D'habituer les élèves à régler leur force musculaire pour produire un maximum d'effet et un minimum d'effort (but économique).

« Il ne doit donc être nullement question d'orthopédie, ni de sport, ni d'athlétisme ; ainsi tombent ces objections qu'on entend parfois formuler : mon fils n'est pas malade et je ne veux en faire ni un lutteur, ni un acrobate.

« La gymnastique scolaire ne doit pas avoir un but orthopédique ; cependant, il faut bien reconnaître qu'en fortifiant tous les muscles, en corrigeant les positions défectueuses à l'école, elle prévient la *scoliose et la déviation* de la colonne vertébrale. Ainsi, la gymnastique, tout en assurant force et santé, donnera du même coup grâce et beauté. La nature des mouvements, leur durée, influent sur la forme des organes et, par conséquent, sur leurs proportions. Précisément, la grâce et la beauté résultent de la perfection et de la symétrie de toutes les parties et ne peuvent être obtenues que par des exercices bien dirigés. Ainsi, nous pouvons conclure que la gymnastique, en donnant la force, la santé et la beauté, contribue, pour une large part, à l'éducation physique de nos enfants (Bastin et Housiaux). »

Rappelons, afin qu'on ne l'oublie pas, les divisions principales de l'éducation physique rationnelle. — La méthode comprend la *gymnastique pédagogique ou éducative*, la *gymnastique militaire*, la *gymnastique médicale et orthopédique*.

En supposant fondé et généralisé un enseignement rationnel de la gymnastique, conforme aux programmes de ces dernières années, nous voudrions le coordonner à la définition méthodologique donnée par M. Dœx, inspecteur de gymnastique, qui écrit :

« La santé parfaite dépend du jeu régulier et de l'équilibre entre toutes les fonctions. Est-il besoin de dire que la gymnastique ou la science du mouvement, qui a pour objet de faciliter l'accomplissement des fonctions des divers membres et des divers organes, doit être placée en première ligne parmi les moyens propres à maintenir cet équilibre, qu'elle parvient même à rétablir lorsqu'il est rompu ?

(*A suivre.*) G. Sterroz.

La lettre du soldat

La mère a les yeux tout en larmes,
Dans l'humble logis sans confort,
Car son enfant est sous les armes...
La lettre vient des champs du Nord.